



L'INFO SYNDICALE

EUV --- UNSA Lyon Part-Dieu

Pourquoi à chaque projet de "conduite du changement"

la Direction se sent obligée de "réduire le nombre d'agents" ?

infos sur le projet de test à l'EUV de LYD (01 avril au 31 mai 2017)

En DCI avec l'UNSA, la Direction joue carte sur table et annonce que des références à l'EUV seront supprimées. Combien ? Elle ne sait pas, et se donne la phase de test pour en juger. L'UNSA suivra cela de près, tant en CHSCT que sur le terrain. **D'ores et déjà, le nombre d'ACM devrait rester équivalent à celui d'aujourd'hui, ce qui permet de garantir des perspectives de carrière aux agents Q.C.**

Pas de modification des roulements et donc des RP, pas de perte d'EVS durant la phase d'expérimentation. Le projet de modification des roulements à partir du 01/06/2017 déclencherait des compensations sous forme d'ITT (indemnités temporaires de transition).

Un **REX avec vos élus UNSA** pendant la période d'expérimentation est prévu pour en tirer le bilan. L'UNSA vous incite à contacter vos délégués UNSA aux DP et au CHSCT, dès que vous le désirez, afin de **leur remonter vos problématiques et vos suggestions.**

L'UNSA obtient de la Direction qu'elle sécurise l'**Espace TGV AIR** : mise à dispo d'une **radio pour l'agent et maintien de l'ADS dans les mêmes horaires qu'aujourd'hui.** Les 30mn de fin de service à la fermeture sont maintenues. L'Espace Confort pourrait fermer avant l'Espace de Vente.

Certains agents s'étant déclarés intéressés par des journées avec coupures, de telles journées de services à l'espace confort pourraient être envisagées. **L'UNSA a obtenu que des règles d'attribution claires et établies au CHSCT, accompagnent ces roulements. L'éligibilité des agents aux Titres Restaurants serait alors envisageable.**

Le calcul de réserve 2017 sera présenté au CHSCT du 9 mars, l'éventuel impact de ce projet interviendrait sur le calcul de réserve de mars 2018.

Plutôt que d'aller inlassablement vers des suppressions de postes, l'UNSA a proposé des alternatives pour redéployer les agents du guichet quand le nombre de TPV (en milieu de journée) ne suffit plus : renforcer l'AEV, et d'autres missions dans la gare en application de la VO 907 qui garantit une compensation au niveau EVS.

Créateur de lien social



UNSA Ferroviaire Rhône-Alpes

45, rue Sainte Geneviève • 69006 LYON

Tél : 04 78 92 92 27 • ur.lyon@unsa-ferroviaire.org



Agence Commerciale de LYON

AUDIENCE du 31 janvier :

Vendredi 27 janvier, l'UNSA a fait une demande d'audience concernant la date de changement de régime de travail des agents de l'ACV.

Lors de cette audience qui c'est déroulée le 31 janvier 2017, la délégation UNSA avait demandé la mise en place d'un groupe de travail pour l'accompagnement des agents dans le cadre du rattachement à l'EV TGV RA. Celui-ci s'est déroulé le 9 février.

De plus, lors de cette audience, nous avons obtenu que la phase transitoire soit prolongée.

Ainsi, l'UNSA a obtenu, conformément à l'attente d'une large majorité des agents de l'ACV, que la date de changement de régime soit reportée au :
1er JANVIER 2018.

Cette information devait être validée lors de la consultation du CHSCT de l'UO Commercialisation le 9 mars.

AU CHSCT DU 9 mars :

La Direction a soumis au vote la date du changement de régime :

- Les 2 membres UNSA ont voté POUR un report au 01/01/2018.

- Les autres membres du CHSCT se sont ABSTENUS

BILAN : la date du changement de régime sera donc le 01/01/2018

Vos représentants UNSA lors de ces rencontres :

Emmanuelle GIRAUD

Sonia GOUDY

Marion JABOUILLE

Stephan SOULIER

Julien LHERMITTE

Carlos BARBERIA

UNSA Ferroviaire Rhône-Alpes

45, rue Sainte Geneviève • 69006 LYON

Tél : 04 78 92 92 27 • ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

